

TITRE : Roselyne Bachelot-Narquin nommée ministre de la santé, de la jeunesse et des sports

PARIS, 18 mai 2007 (APM) - Roselyne Bachelot-Narquin a été nommée vendredi ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

La passation de pouvoirs entre Philippe Bas et Roselyne Bachelot-Narquin aura lieu à 11 heures.

Députée européenne depuis juin 2004, Roselyne Bachelot-Narquin retrouve un portefeuille de ministre qu'elle avait dû abandonner en mars 2004, à la suite du remaniement gouvernemental suivant la crise de la canicule de l'été 2003.

En tant que ministre de l'écologie et du développement durable, dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin de mai 2002 à mars 2004, elle avait été brocardée pour ses maladresses, notamment lors de la canicule, quand elle avait, lors d'une conférence de presse, recommandé de garer les voitures à l'ombre, d'économiser la climatisation et de laver son linge à basse température pour économiser de l'électricité.

Agée de 60 ans, elle a été députée RPR puis UMP du Maine-et-Loire de juin 1988 à juin 2002 et porte-parole de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle de 2002.

Docteur en pharmacie, Roselyne Bachelot-Narquin a occupé, avant d'entrer dans la politique au début des années 1980, le poste de déléguée à l'information médicale au sein du laboratoire ICI Pharma (devenu AstraZeneca depuis) et chargée des relations publiques chez Sogui pharm. Entrée au RPR dès sa fondation en 1976, Roselyne Bachelot-Narquin a été successivement secrétaire adjointe du mouvement (1989-1992), déléguée générale à la condition féminine, à l'emploi et à la lutte contre l'exclusion (1992-1993). Elle est secrétaire nationale de l'UMP en charge des questions de société de 2004 à 2006 puis secrétaire générale adjointe de l'UMP depuis janvier 2006.

Elle a également été vice-présidente du Conseil régional Pays-de-la-Loire, aux côtés de François Fillon, de 2001 à 2004 et est toujours conseillère régionale.

Roselyne Bachelot-Narquin, connue pour son franc-parler, a activement participé aux débats parlementaires sur les projets loi relatifs à la santé et à la protection sociale, mais s'est également distinguée par un soutien au pacte civil de solidarité (Pacs) et à l'adoption par les couples homosexuels.

Elle a été présidente du groupe d'études sur les personnes handicapées et, entre 1996 et 1999, du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH).